

POUR L'ENVIRONNEMENT, le DÉPARTEMENT agit !



AIDE HABITAT DURABLE - Plan Habitat 2020

DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'INSTALLATION D'UNE VMC DOUBLE FLUX SIMPLE FLUX BASSE CONSOMMATION

ATTENTION : Avis obligatoire de l'Espace INFO >ÉNERGIE

Nom, prénom du demandeur de l'aide :

Nom, prénom du conjoint :

Adresse :

Code Postal :

Commune :

Téléphone fixe :

Mobile :

E-mail :

PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À LA PRÉSENTE DEMANDE :

- La fiche technique (au verso) pour l'installation d'une VMC (à remplir avec l'entreprise),
- Une copie du devis de l'installateur RGE ⁽¹⁾,
- Les copies intégrales du dernier avis d'imposition sur le revenu de tous les occupants du logement, de la dernière taxe d'habitation et de la dernière taxe foncière (si acquisition récente, attestation notariale d'achat),
- Un RIB ou un RIP.

⁽¹⁾ liste des installateurs RGE disponible sur www.faire.gouv.fr/trouvez-un-professionnel

ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

Je, soussigné(e) :

- sollicite, conformément à la fiche technique au verso et aux devis joints, une Aide Habitat Durable pour l'installation d'une VMC,
- certifie l'exactitude de tous les renseignements indiqués,
- **m'engage à ne pas commencer les travaux avant que le dossier ne soit déclaré complet** (date du courrier accusant réception du dossier complet par le Département de Saône-et-Loire),
- certifie, sur l'honneur, être en situation régulière à l'égard de la réglementation en vigueur, notamment sociale, fiscale et environnementale.

Signature

Fait à

le

Cette demande est à compléter et à renvoyer, accompagnée du devis et des pièces obligatoires, à l'adresse ci-dessous :

Maison Départementale de l'Habitat et du Logement

MDHL – ADIL 71

94 rue de Lyon – CS 20440 – 71040 MACON Cedex

FICHE TECHNIQUE

POUR L'INSTALLATION D'UNE VMC
DOUBLE FLUX SIMPLE FLUX BASSE CONSOMMATION

ADRESSE DU LOGEMENT OÙ SERONT RÉALISÉS LES TRAVAUX

Nom, prénom :

Adresse :

Code Postal :

Commune :

Téléphone fixe :

Mobile :

Nombre d'habitants dans le logement :

CARACTÉRISTIQUES DU LOGEMENT EXISTANT

Année de construction du bâtiment :

Surface habitable chauffée : m²

Mode de chauffage : électricité gaz naturel
 propane bois fioul pompe à chaleur
 chaudière biomasse
 autre :

CARACTÉRISTIQUES DES TRAVAUX PRÉVUS

VMC double flux autoréglable

VMC double flux modulé avec bouches d'extraction
hygroréglables

VMC simple flux hygroréglable basse consommation
Basse consommation

Consommation < 15 W-TH-CVMC

VMC simple flux autoréglable basse consommation
Basse consommation

Consommation < 15 W-TH-CVMC

IDENTIFICATION DE L'INSTALLATEUR

Raison sociale :

Adresse :

Code Postal :

Commune :

Téléphone :

N° RGE :

Joindre la copie du certificat

COÛT DE L'INSTALLATION

ÉLÉMENTS DU DEVIS :

Montant : € HT

T.V.A. : €

TOTAL : € TTC

**Aide Habitat durable du Département
de Saône-et-Loire : 100 € pour une VMC simple flux
et 200 € pour une VMC double flux**

PRÉVISION DE PROGRAMMATION :

Date de début des travaux :

CRITÈRES À RESPECTER

- pour les installations individuelles (un seul logement desservi par le système de ventilation)
 - caisson ventilation classe efficacité énergétique A ou supérieure (uniquement double flux)
 - échangeur avec efficacité thermique > 85 % certifié par un organisme accrédité

Cette demande est à compléter et à renvoyer, accompagnée du devis et des pièces obligatoires, à l'adresse ci-dessous :

Maison Départementale de l'Habitat et du Logement

MDHL – ADIL 71

94 rue de Lyon – CS 20440 – 71040 MACON Cedex